



LA PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAUJANY AURA LIEU EN MAIRIE LE 4 NOVEMBRE 2022 À 19H00

POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 7 octobre 2022
2. Intercommunalité : Points sur les dossiers en cours
3. Finances
 - a. Atterrissage au 30 septembre 2022 - Décisions modificatives
 - i. BUDGET M14 VILLE : Décision modificative n° 2
 - ii. BUDGET M14 PATINOIRE PISCINE : Décision modificative n° 1
 - iii. BUDGET M4 POLE SPORTS LOISIRS : Décision modificative n° 1
 - b. Subventions :
 - i. Ski Club de Vaujany : Approbation de la convention d'attribution d'une avance sur la subvention 2023
 - ii. Ski Club de Vaujany : Attribution d'une subvention exceptionnelle pour le financement des courses FIS et de la Coupe d'Europe de l'hiver 2022/2023 et approbation de la convention afférente
 - iii. Attribution d'une subvention à l'Association Espace Belledonne pour l'organisation de l'édition 2022 du projet culturel « BELLEDONNE & VEILLEES »
 - c. Régie de recettes « Aire de camping-cars » – modification des tarifs
 - d. Demande de subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes – réaménagement de la Place de la Fare
4. Domaine public / domaine privé
 - a. ESF Vaujany
 - i. Convention de mise à disposition de bureaux situés Gare du téléphérique et d'un local technique situé dans le parking enterré de la ZAC Centre à l'ESF Vaujany
 - ii. Convention de mise à disposition du Jardin d'Enfants communal de Montfrais et des locaux attachés à l'ESF Vaujany pour la saison d'hiver 2022 / 2023
 - iii. Convention pour la gestion et l'entretien du Snow-Park et du Petit Park avec l'ESF Vaujany pour la saison d'hiver 2022 / 2023
 - b. Ski Club de Vaujany
 - i. Convention d'occupation temporaire et de gestion du stade de slalom de Montfrais entre la Commune de Vaujany, le Ski Club de Vaujany et la Société Publique Locale Oz-Vaujany pour la saison d'hiver 2022 / 2023
 - ii. Convention portant mise à disposition d'un local situé dans l'immeuble « Le Saphir »
 - c. Bar restaurant d'altitude « Le Vaujaniat » situé à Montfrais : attribution de la convention d'occupation temporaire du domaine public
 - d. Bar restaurant du Pôle Sports et Loisirs « Le Stou » : attribution de la convention d'occupation temporaire du domaine public

5. Commande Publique :
- a. Raccordement du centre estival du Collet aux réseaux existants : lancement de la consultation de travaux
 - b. Transport public de personnes entre Vaujany et Bourg d'Oisans pour la saison d'hiver 2022/2023 et la saison d'été 2023 : Attribution du marché
 - c. Exploitation technique du Pôle Sport Loisirs ; prestation de programmation, d'exploitation, de maintenance et d'entretien technique
 - d. Travaux de requalification de l'Hôtel des Cimes : Avenants aux marchés de travaux

6. Conventions

Saison d'Hiver 2022/2023

- a. Délégation de Service Public des remontées mécaniques avec la SPL OZ VAUJANY:
 - i. Convention commerciale année 2022/2023
- b. PIDA
 - i. Reconduction de la convention tripartite avec SAF Hélicoptères et la Société Publique Locale OZ-VAUJANY pour le transport de charges explosives destinées au déclenchement préventif des avalanches pour la saison d'hiver 2022 / 2023
 - ii. Autorisation de grenadage depuis hélicoptère : Application du PIDA saison 2022 / 2023
- c. Secours
 - i. Société Publique Locale : Homologation des tarifs secours 2022 / 2023
 - ii. Convention 2022 / 2023 avec « Ambulances - Taxis des Écrins » relative à l'évacuation par ambulance des victimes d'accidents liés à la pratique du ski et disciplines assimilées
 - iii. Convention 2022 / 2023 avec « Taxis Ambulances Guillermin » relative à l'évacuation par ambulance des victimes d'accidents liés à la pratique du ski et disciplines assimilées entre l'Altiport de l'Alpe d'Huez et les cabinets médicaux de l'Alpe d'Huez

Divers

- d. Association Canoë Kayak Oisans : Reconduction de la convention de mise à disposition de la piscine
- e. Convention de mise à disposition d'un local situé Gare du téléphérique – 38114 VAUJANY au Bureau des Guides de l'Alpe d'Huez

7. Foncier :

- a. Acquisition d'une partie des parcelles cadastrées Section F n°460 et 461 appartenant aux consorts JACQUEMET

8. Office de Tourisme

- a. Gratification de fin d'année 2022

Fait à Vaujany, le 28 octobre 2022


Le Maire
Yves GENEVOIS

